

MODALITÉS DE PAIEMENT DE LA COTISATION

Le paiement de la cotisation s'effectue : Annuellement Mensuellement

Je souhaite payer : par chèque
 par prélèvement bancaire (remplir mandat SEPA et joindre un RIB)
 + préciser le 5, 10 , 15 20 etc. du mois

La prise d'effet du contrat est subordonnée au paiement de la première cotisation appelée. Cela signifie qu'en cas d'absence ou de défaut de règlement sur cette première prime appelée, le contrat sera réputé sans effet.

SOUSCRIPTION

Je souhaite souscrire au contrat Protection Juridique Vie Quotidienne n° 10951327104 aux conditions suivantes :

Cotisation annuelle : 55 € TTC / an (incluant commissions, taxes, honoraires et frais de fractionnement)

PRIME TOTALE ANNUELLE TTC : 55 €

La Taxe Spéciale sur les Conventions d'Assurance est de 13,4 %.

Frais de gestion : 5 €.

Montant total de la cotisation totale (cotisation + frais de gestion) : € TTC (incluant commissions, taxes, honoraires et frais de fractionnement et frais de gestion).

Date d'effet : Date d'échéance principale :

Le contrat est conclu pour une durée d'un (1) an et renouvelable par tacite reconduction, tous les ans, sauf résiliation, par l'assuré ou l'assureur, dans les conditions prévues aux Conditions Générales, et notamment à chaque échéance principale, en respectant un préavis de deux (2) mois.

DÉCLARATIONS

Je déclare :

Exactes et sincères toutes les informations fournies sur le questionnaire pour l'établissement du présent document et avoir été informé(e) des articles L. 113-8 et L.113-9 du Code des assurances ;

Avoir pris connaissance du présent document et rester en possession de toutes les pages de l'exemplaire qui m'est destiné ;

Avoir pris connaissance de la Fiche d'Information Précontractuelle (FIP) du contrat Protection Juridique Vie Quotidienne n° 10951327104 ;

Avoir pris connaissance du DIPA et de la Notice d'Information Précontractuelle du contrat Protection Juridique Vie Quotidienne n° 10951327104 qui m'ont été remis.

A , le en double exemplaire.

Signatures

Assuré ou son représentant légal

Courtier

INFORMATIONS ET PROTECTION DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Dans le cadre de votre relation avec JURIDICA pour un contrat d'assurance, cette dernière va principalement utiliser vos données pour la passation, la gestion (y compris commerciale) et l'exécution de celui-ci. Elle sera également susceptible de les utiliser (i) dans le cadre de contentieux, (ii) pour la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, (iii) afin de se conformer à une réglementation applicable, ou (iv) pour l'analyse de tout ou partie des données collectées vous concernant, éventuellement croisées avec celles de partenaires choisis, afin d'améliorer nos produits (recherche et développement), évaluer votre situation ou la prédire (scores d'appétence) et personnaliser votre parcours client (offres et publicités ciblées). **Les données relatives à votre santé éventuellement recueillies seront exclusivement utilisées pour l'exécution de votre contrat, ce à quoi vous consentez en le signant.**

Vos données seront conservées le temps nécessaire à ces différentes opérations, ou pour la durée spécifiquement prévue par la CNIL (normes pour le secteur de l'assurance) ou la loi (prescriptions légales).

Elles seront uniquement communiquées aux sociétés du Groupe AXA, intermédiaires d'assurance, réassureurs, partenaires ou organismes professionnels habilités qui ont besoin d'y avoir accès pour la réalisation de ces opérations. Pour ceux de ces destinataires situés en-dehors de l'Union Européenne, le transfert est limité (i) aux pays listés par la Commission Européenne comme protégeant suffisamment les données ou (ii) aux destinataires respectant soit les clauses contractuelles types proposées par la CNIL, soit les règles internes d'entreprise du groupe AXA de protection des données (BCR). **Les données relatives à votre santé éventuellement recueillies ne seront communiquées qu'aux seuls sous-traitants habilités de la société avec laquelle vous avez signé votre contrat.**

Lors de la souscription de votre contrat, certaines questions sont obligatoires. En cas de fausses déclarations ou d'omissions, les conséquences à votre égard pourront être la nullité du contrat souscrit (article L.113-8 du Code des assurances) ou la réduction des indemnités versées (article L.113-9 du Code des assurances).

Nous sommes légalement tenus de vérifier que vos données sont exactes, complètes et, si nécessaire, mises à jour. Nous pourrions ainsi vous solliciter pour le vérifier ou être amenés à compléter votre dossier (par exemple en enregistrant votre email si vous nous avez écrit un courrier électronique).

Vous pouvez demander l'accès, la rectification, l'effacement ou la portabilité de vos données, définir des directives relatives à leur sort après votre décès, choisir d'en limiter l'usage ou vous opposer à leur traitement. Si vous avez donné une autorisation spéciale et expresse pour l'utilisation de certaines de vos données, vous pouvez la retirer à tout moment sous réserve qu'il ne s'agisse pas d'informations qui conditionnent l'application de votre contrat.

Vous pouvez écrire à notre délégué à la protection des données pour exercer vos droits par email (cellulecnil@axa-juridica.com) ou par courrier (JURIDICA - Cellule CNIL - 1 Place Victorien Sardou 78160 MARLY LE ROI). En cas de réclamation, vous pouvez choisir de saisir la CNIL.

Pour plus d'informations, consultez :

<https://www.juridica.fr/donnees-personnelles-et-cookies/>

CONTACTS

Pour toute information ou modification de votre contrat, vous pouvez contacter votre conseiller aux coordonnées suivantes : Notre cabinet de Paris, 2 rue d'Uzès à PARIS (75002) 01.48.00.93.95
Notre cabinet de Reims, 58 Boulevard Wilson à REIMS (51100) - 03.52.74.02.21

VOTRE ESPACE CLIENT :

<https://connect.juridica.fr/>

COMMENT CRÉER MON ESPACE EN LIGNE ?

Avant de commencer, munissez-vous de votre numéro de contrat de Protection Juridique :

N° Contrat
10951327104

1

Rendez-vous sur votre espace assuré

2

Renseignez votre numéro de contrat

3

Renseignez vos informations personnelles

4

Consultez votre messagerie électronique

5

Créez votre mot de passe et vos questions/réponses secrètes